



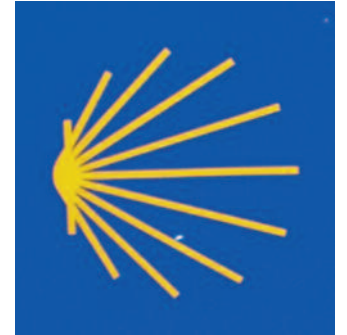
**YONNE -COMPOSTELLE**  
Confraternité des Pèlerins de Saint Jacques en Bourgogne du Nord

**Dimanche 14 octobre 2018**  
**marche libre**  
**Boucle de Merry-sur-Yonne**  
**13 km et 8 km**

**Départ : 9h00 (parking après les deux ponts)**

Covoiturage possible rv Maison des Randonneurs Auxerre à 8h15

**Pour ceux qui le souhaitent**  
**visite de l'église de Merry avec Patrice Wahlen vers 11h45**  
**puis repas tiré du sac**





## YONNE COMPOSTELLE Descriptif Marche du dimanche 14 octobre 2018 MERRY SUR YONNE - 13 km et 8 km

### Départ parcours 13 km et 8 km (suivre le balisage jaune et rouge de GRP)

Du parking, franchir les ponts sur l'Yonne et le canal. Suivre à gauche la D100 sur 50m. Avant le virage, prendre le sentier à droite sur 50m, puis monter à droite le chemin qui gagne le haut des falaises. Suivre la route en face sur 700m.

Prendre le chemin à droite qui gagne le sous-bois. Au carrefour en lisière, aller à droite et descendre. Au bas, suivre la route à gauche qui mène à la ferme de Vaulabelle jusqu'au panneau « propriété privé ». On prend à droite un chemin qui s'engage dans un bosquet et qui arrive sur un plateau que l'on prendra à gauche. On croquera une ligne EDF (séparation des 2 circuits) le 8 km tourne à droite en suivant la ligne EDF (balise jaune) tandis que le 13 km continue tout droit jusqu'à un terrain de sport et la croix St Pèlerin.

Continuer tout droit en direction de Châtel Censoir rue Chatonnière. Au niveau de la gare SNCF, suivre à gauche la D100 sur 70 m, la traverser et prendre à droite le chemin de Magny. Franchir la voie ferrée (passage à niveau non gardé), tourner à droite sur 50m pour traverser le canal et à gauche le chemin qui longe le camping jusqu'au pont suivant.

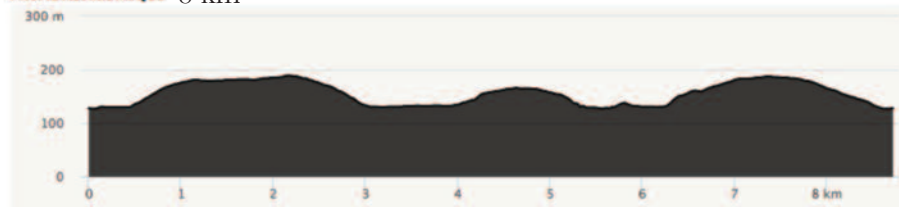
Aller à droite vers Magny. Franchir l'Yonne. A la hauteur du Château de Saint-Marc, emprunter le chemin à gauche sur 300m. Monter à droite sur 800m et prendre à nouveau à droite (pas de balisage). Emprunter la D217 à droite. Au carrefour routier, prendre le chemin à gauche sur 100m et ensuite le chemin à droite jusqu'au village. Après les poubelles, traverser la route pour descendre en direction de l'Yonne, laisser une belle longère à notre droite et longer la rivière par un étroit chemin. On traverse « Magny Plage » et au lavoir (on retrouve le parcours de 8km). On continue notre chemin et à une maison bleue sur notre gauche (regarder le portail gauche), on arrive sur une route que l'on prend à gauche et qui remonte sur la route principale du village.

On emprunte la route à droite et 400m après la sortie du village, on prend à gauche un chemin dans les bois sur 20m avant d'en reprendre un autre à droite sur la sente qui monte en légère pente. On arrive derrière une ferme et l'on prend à droite le chemin qui devient route jusqu'à Merry sur Yonne. On traverse le pont de la voie SNCF et on tourne à gauche sur la route qui nous amène à l'église, puis au parking.

### Suite parcours 8 km (balisage jaune) .

Depuis la ligne EDF ou les 2 circuits se séparent, prendre à droite en suivant le chemin longeant la ligne EDF jusqu'au pont SNCF. On traverse la D100, on emprunte tout droit le pont du canal, après 300m de chemin on passe une barrière en bois, puis on longe l'Yonne dans un champ jusqu'à une passerelle métallique, on continue dans un champ sur 40m pour retrouver une passerelle prolongée par des dalles béton jusqu'à un passage de pertuis. On retrouve le lavoir et on emprunte le chemin à droite (on retrouve le chemin du circuit 13 km).

PROFIL ALTIMÉTRIQUE 8 km



PROFIL ALTIMÉTRIQUE 13,5 km

